

## ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

*Novembre-décembre 1987*

### **Afrique**

#### **Mozambique**

Pendant les derniers mois de 1987, le CICR était parvenu à maîtriser progressivement les nombreuses difficultés d'ordre logistique auxquelles il se heurtait et son programme d'assistance sur le terrain, mené en coopération avec la Société nationale, se développait selon les plans prévus. C'est ainsi que, fin 1987, les délégués du CICR travaillaient régulièrement dans 51 lieux répartis dans 41 districts appartenant à sept des dix provinces qui forment le pays. Leurs activités devaient se développer à partir du début 1988 dans la province de Manica et dans la région d'Inhambane. Cependant, à fin décembre, des contraintes de sécurité obligèrent le CICR à restreindre temporairement ses activités, principalement dans les zones les plus conflictuelles. Des démarches étaient en cours auprès des forces en présence afin d'obtenir les garanties nécessaires à la poursuite de l'action et à son extension dans des zones non encore atteintes par le CICR.

#### **Ethiopie**

A la suite de l'appel lancé par le président du CICR le 12 novembre pour «ouvrir les routes de la survie», d'importantes distributions de vivres ont commencé dans le nord de l'Ethiopie. A la fin du mois de décembre, le CICR avait fourni des rations alimentaires à quelque 300 000 civils menacés par la famine, principalement au Tigré.

## **Burundi**

Le délégué du CICR à Kinshasa s'est rendu au Burundi après le coup d'Etat du 3 septembre 1987. Bien que les détenus de sécurité du pays aient été rapidement libérés, il a été convenu avec les autorités burundaises d'organiser une nouvelle visite des lieux de détention avant fin 1987. C'est ainsi que, du 12 au 24 novembre, trois délégués et un médecin du CICR se sont rendus dans sept prisons (où il n'y avait plus de détenus de sécurité) afin d'assurer la continuité de l'action entreprise.

Fin 1987, un ingénieur sanitaire du CICR a mis sur pied, en collaboration avec les autorités, un projet d'assainissement des eaux à la prison de Bujumbura.

## **Ouganda**

Le 29 décembre, un accord de siège a été signé entre le CICR et le gouvernement ougandais, officialisant ainsi la présence du CICR dans ce pays.

## **Amérique latine**

### **Brésil**

Le président Sommaruga, qui dirigeait la délégation du CICR aux réunions du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui se sont tenues à Rio de Janeiro, en novembre, a eu plusieurs entretiens avec les autorités brésiliennes, en présence des dirigeants de la Société nationale. Le 15 novembre, il a été reçu en audience officielle à Brasilia, par le Dr José Sarney, président de la République fédérative du Brésil. Le 24 novembre, il s'est entretenu avec le ministre des Relations extérieures, le ministre des Forces armées, le président du Sénat et le président de la Chambre des députés. Ces entretiens ont principalement porté sur la question des Protocoles additionnels auxquels le Brésil n'est pas encore partie, sur le financement du CICR et sur la diffusion du droit international humanitaire.

**Cuba/Haïti**

Le 12 décembre, 153 ressortissants haïtiens souhaitant rentrer chez eux ont été rapatriés de Cuba, sous les auspices du CICR, avec la collaboration des Croix-Rouges cubaine et haïtienne.

\*  
\*   \*   \*

***Visites de lieux de détention***

Des détenus de sécurité ont été visités dans les pays suivants: au *Chili*, en *Colombie*, au *Nicaragua*, au *Pérou* (dans les limites qui sont imposées au CICR depuis le début de 1987), au *Salvador* (à la suite des libérations décidées par le gouvernement en application du plan de paix Esquipulas II, le CICR, à fin décembre, ne visitait plus que 33 détenus dans les établissements pénitentiaires du ministère de la Justice, outre les détenus visités régulièrement dans les centres de détention des forces armées et des corps de sécurité) et au *Suriname* (les détenus visités à Fort-Zélandia, à Paramaribo, ont été libérés par les autorités au début du mois de décembre).

***Programmes d'assistance en faveur des populations civiles***

Les différents programmes d'assistance en faveur de la population civile au *Nicaragua* et au *Salvador* se sont poursuivis (programmes alimentaires, médicaux, sanitaires, etc.). On notera que les distributions régulières de vivres au Salvador se sont terminées au mois de novembre; dès lors, le CICR ne procédera plus qu'à des distributions limitées, en fonction des besoins. Le CICR s'est également intéressé à la situation des ressortissants salvadoriens rentrés chez eux et venant du Honduras; après une visite des camps, quelques projets d'assistance dans le domaine sanitaire ont été décidés.

\*  
\*   \*   \*

Diverses missions ont été effectuées par les délégations régionales de Buenos Aires, de Bogota et de San José (Costa Rica) pour maintenir des relations avec les autorités et Sociétés nationales des pays suivants: *Bahamas* (séminaire d'introduction au droit international humanitaire et à la Croix-Rouge), *Brésil*, *Guatemala* et *Paraguay* (séminaire de formation à la diffusion du droit international humanitaire pour les cadres de la Société nationale).

Depuis le mois de novembre, un délégué du CICR est basé en permanence au *Suriname* (les objectifs ont été présentés dans le précédent numéro) et un autre, en *Haiti*. Dans ce dernier pays, il s'agit de mettre sur pied un programme de renforcement de la capacité opérationnelle de la Société nationale et un programme de diffusion du droit international humanitaire. Dans un premier temps, le délégué du CICR a travaillé, avec la Croix-Rouge haïtienne, à la préparation du service d'ambulances à Port-au-Prince, en vue du week-end d'élections de fin novembre.

## Asie

### Conflit afghan

*Afghanistan* — Le délégué général du CICR pour l'Asie et le Pacifique s'est rendu à Kaboul du 8 au 12 décembre 1987 afin de discuter avec les autorités afghanes de la poursuite des activités du CICR dans ce pays.

Le principal résultat de cette mission fut l'accord de principe obtenu pour que le CICR reprenne ses visites aux personnes détenues en Afghanistan, selon les modalités habituelles de l'institution. Celles-ci devraient commencer au début de février 1988 par la prison de Pul-I-Charki, à Kaboul.

Les discussions ont également porté sur les programmes médicaux entrepris ou proposés par le CICR (programme orthopédique, assistance médicale aux dispensaires du Croissant-Rouge afghan en province, projet d'hôpital chirurgical).

*Pakistan* — Au cours de la période considérée, les deux hôpitaux chirurgicaux du CICR à Peshawar et à Quetta ont déployé une grande activité en raison des combats qui ont eu lieu dans les provinces frontalières: au total 412 patients ont été admis à l'hôpital de Peshawar

et 949 opérations y ont été effectuées; l'hôpital de Quetta a accueilli 373 patients et réalisé 718 opérations.

Au début de décembre, les délégués du CICR ont eu accès à une centaine de prisonniers aux mains de l'opposition afghane.

### **Sri Lanka**

Suite à une offre de services pour le développement d'une action coordonnée Ligue/CICR une mission a été effectuée au Sri Lanka, en octobre 1987, par M. A. Pasquier, directeur des Opérations du CICR et M. H. Bucher, secrétaire général adjoint de la Ligue.

Au cours des entretiens qui ont eu lieu à Colombo, des propositions concrètes ont été faites aux autorités dans les domaines de l'assistance médicale et matérielle ainsi que de l'orthopédie. Dans cette perspective, le CICR poursuit ses contacts avec le gouvernement du Sri Lanka et les autorités indiennes pour être en mesure de développer un programme en faveur de toutes les victimes de la situation prévalant au Sri Lanka, notamment dans les régions du nord et de l'est du pays.

### **Philippines**

En novembre et en décembre 1987, le CICR a poursuivi ses programmes d'activités aux Philippines et notamment ses visites de prisonniers arrêtés dans le cadre des incidents liés à l'insurrection (169 détenus visités), son action de secours et d'assistance médicale en faveur des personnes déplacées ou bloquées par les événements (7625 personnes assistées), ses activités de diffusion du droit international humanitaire et des principes fondamentaux du Mouvement.

### **Conflit du Kampuchea**

Le CICR a poursuivi ses démarches aux fins d'apporter une meilleure protection aux quelque 250 000 civils déplacés sur la frontière khméro-thaïlandaise et de pouvoir visiter toutes les personnes détenues en raison du conflit. Les trois équipes travaillant à l'hôpital chirurgical du CICR à Khao-I-Dang ont opéré 2384 patients khmers et vietnamiens. Les services de l'Agence centrale de recherches du CICR ont entrepris, à la demande des familles, des recherches portant sur plus de

2000 personnes, khmères et vietnamiennes, le long de la frontière et à l'étranger. Le CICR a également assuré l'acheminement du courrier échangé entre les camps (plus de 4200 lettres).

## **Moyen-Orient**

### **Conflit Irak/Iran**

Au cours des deux derniers mois de l'année, les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités de visites des camps de prisonniers de guerre, tant en Irak qu'en Iran. En *Irak*, deux équipes de délégués ont terminé en novembre la sixième série de visites aux prisonniers de guerre iraniens répartis dans dix camps et commencé en décembre la septième série qui doit se terminer en janvier 1988. En *Iran*, l'équipe de délégués a poursuivi et terminé la série de visites commencée en décembre 1986, en visitant les quatorzième et quinzième camps de prisonniers de guerre irakiens que comportait cette série.

### **Israël et Territoires occupés**

En novembre, les délégués, dont une déléguée-médecin, ont poursuivi et terminé la série annuelle complète des visites de prisons, commencée au début d'août.

Les événements qui ont éclaté dans les Territoires occupés (Cisjordanie, bande de Gaza et Jérusalem-Est) à partir du 9 décembre ont incité les délégués à suivre très attentivement la situation. Ils se sont rendus très fréquemment sur les lieux des manifestations, et plus particulièrement dans les camps de réfugiés, et ils ont effectué de nombreuses visites aux établissements hospitaliers où étaient transférés les blessés (tant dans les Territoires occupés qu'en Israël). Ils se sont notamment assurés que les évacuations de blessés pouvaient avoir lieu sans entraves; ils se sont également concentrés sur les visites aux personnes arrêtées dans le cadre des événements dont le nombre s'élevait à plusieurs centaines à fin décembre.

---